

Burundi : l'Ombudsman appelle à "une meilleure concorde nationale"

@rib News, 12/09/2012 â€“ Source Xinhua L'Ombudsman burundais, Mohamed Rukara a plaidé mercredi à Bujumbura pour une évaluation du pas franchi dans le domaine de la paix et de la cohésion sociale au Burundi en vue d'arrêter des stratégies pour une meilleure concorde nationale. Il a tenu ces propos lors d'une cérémonie de lancement d'une Conférence-Dialogue sur le rôle des confessions religieuses dans la consolidation de la paix et l'harmonie sociales au Burundi.

Sur cette longue marche vers le recouvrement d'une paix durable dans le pays, l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (AAPRB) du 28 août 2000 est la source-mère où les Burundais peuvent puiser les nutriments essentiels pour l'existence et le développement de leur système politique, a indiqué l'Ombudsman Rukara qui, selon la Constitution de la République, assure des missions de médiation entre l'administration et les citoyens. Pour lui, même si les arrangements amiables constituent son leitmotiv politique dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, il relève néanmoins à travers les plaintes lui adressées des crises de confiance pouvant plonger leur racine dans les champs divers. Il a souligné que la prévention des conflits s'avère être la meilleure stratégie pour consolider l'harmonie sociale telle que préconisée par l'AAPRB. Le médiateur burundais a suggéré que l'entreprise menée par l'AAPRB et qui porte la dénomination de « Commission Vérité et Réconciliation (CVR) », par sa maturité gestationnelle pour que la mise en place de cette dernière soit prioritairement l'édification des Burundais en vue d'une instauration définitive de la paix au Burundi.